

General Terms of Admission – HEC Paris – PhD Blocked Seminar

1. Presentation

The object of these general terms of admission (hereinafter referred to as the “Terms”) is to define the rights and obligations of the parties as part of the application to a “PhD Blocked” seminar (hereafter individually referred to as the “PhD BS”) offered by HEC Paris, in particular to PhD students from other institutions. The content of each PhD BS is specified on the following website: <http://www.hec.edu/Ph.D/Admissions/Visiting-Students2>.

These Terms shall govern the relationship between:

- The EESC HEC Paris, hereinafter referred to as “HEC Paris”,
and
- The participant to the PhD BS, hereinafter referred to as the “Participant” ,
and, as the case may be,
- The person paying for the Participant’s enrollment in the PhD BS, if this person is different from the Participant, hereinafter referred to as the “Client” .

2. Definitions

Participant: individual enrolled in the PhD BS.

Client: individual or legal personal paying for the Participant’s enrollment in the PhD BS, if this person is different from the Participant.

3. Scope

These Terms are available both electronically and in hard copy.

The Terms shall apply to the Participant and, as the case may be, to the Client. Any application to the PhD BS and any payment related thereto shall imply unconditional acceptance and full compliance with these Terms by the Participant and, as the case may be, by the Client, who declare to have read and understood them. These Terms shall take precedence over any other documents, contractual or otherwise.

If any provision of these Terms should be declared invalid or unwritten, the other provisions shall remain in full force and shall be interpreted so as to comply with the original intent of the parties.

HEC Paris reserves the right to modify these Terms at any time. In such case, the terms applicable to the Participant and, as the case may be, to the Client, shall be those in force on the date of their acceptance by the concerned party.

4. Purpose

To apply to the PhD BS, the Participant must submit his/her application by sending his/her résumé (Curriculum Vitae) and motivation letter to doctorat@hec.fr. Once submitted, the Participant’s application is examined by HEC Paris who shall, discretionarily, determine whether the Participant shall be admitted in the PhD BS.

The admission decision will be specified by HEC Paris to the Participant by email. HEC Paris shall send such email by using the same email address as the one used by the Participant to submit his/her application to the PhD BS. It is the sole responsibility of the Participant to regularly check on his/her email box HEC Paris’ decision on his/her application.

Once his/her application is accepted by HEC Paris, the Participant is considered as enrolled in the PhD BS, unless he/she withdraws from the PhD BS or cancels his/her participation according to article 7 below.

The services provided by HEC Paris as part of the PhD BS shall include:

- four (4) days of teaching (20 hours of teaching), equivalent to 5 ECTS credits;
- course material,
- access to all campus facilities as any regular student.

In addition, the Participant may have access to on-campus housing. Housing conditions and requirements (including financial conditions) shall be specified in a separate housing agreement to be signed by the Participant. Further information shall be specified in the email sent to the Participant upon his/her enrolment in the PhD BS. The Parties acknowledge that housing (including on HEC Paris campus) is not included in the PhD BS price as specified in article 5 below, and that such housing shall be directly and solely borne by the Participant or, as the case may be, by the Client.

5. Payments

Payments can either be made by bank transfer or online by credit card (Visa, Mastercard ...) at <https://secure.ogone.com>.

May the Participant or, as the case may be, the Client, wishes to pay the PhD BS price by bank transfer, he/she shall ensure to clearly identify such transfer by adding his/her name on the bank transfer description, as well as the reference to the PhD BS.

Sums to be paid by the Participant or, as the case may be, by the Client, are specified on the PhD BS website (<http://www.hec.edu/Ph.D/Admissions/Visiting-Students2>). All sums shall be paid in one instalment.

If the PhD BS price is not received by HEC Paris at least one (1) calendar week prior the start of the concerned seminar, this agreement shall be terminated immediately, without any further requirement nor formality. May the Participant wish to attend the PhD BS, he/she will have to start the whole admission process again.

Prices shown are in Euros. They are net of taxes, as HEC Paris is not subject to VAT under the provisions of Article 261, item 4-4 of the General Tax Code.

May the Participant or, as the case may be, the Client, pay online, he/she will receive a payment receipt by email sent by the payment website. May the Participant or, as the case may be, the Client, pay by bank transfer, he/she may receive a payment receipt upon request to HEC Paris.

6. Cancellation by HEC Paris

HEC Paris reserves the right to cancel any part of the PhD BS in cases of force majeure, as defined by article 1218 of the French Civil Code in its version thereof in force on the day this agreement is executed.

HEC Paris reserves the right at any time to cancel all or part of the PhD BS if the number of participants is considered pedagogically insufficient. In addition, may the professors teaching the PhD BS be unavailable, HEC Paris may cancel all or part of the PhD BS at any time.

In such a case, HEC Paris shall let the Participant know of the PhD BS cancellation as soon as possible.

In case of cancellation, the Participant or, as the case may be, the Client, shall provide HEC Paris with his/her bank account details to be reimbursed of the price paid to HEC Paris in connection with the cancelled PhD BS. The reimbursement shall be done within ninety (90) days from reception of the Participant's, or as the case may be, the Client's, bank account details by HEC Paris.

Any reimbursement shall be made in euros. In addition, HEC Paris shall only be liable to reimburse sums it has received from the Participant or, as the case may be, from the Client, exclusion of any taxes and/or fees paid by the Participant or, as the case may be, by the Client in connection with the initial payment made to HEC Paris.

7. Withdrawal and/or cancellation by the Participant

7.1 Withdrawal

Pursuant to article L221-18 of the French Consumer Code, the Participant shall have fourteen (14) days, to withdraw from the PhD BS.

This withdrawal period shall start from the day this agreement is concluded, i.e. from the day the Participant receives the confirmation of his/her participation in the PhD BS by email.

In such a case, HEC Paris shall reimburse the Participant or, as the case may be, the Client from all sums paid to HEC Paris in the course of the agreement, unless the withdrawal request is received on or after the start of the PhD BS.

Any reimbursement shall be made in euros. In addition, HEC Paris shall only be liable to reimburse the sums it has received from the Participant or, as the case may be, from the Client, exclusion of any taxes and/or fees paid by the Participant or, as the case may be, by Client in connection with the initial payment made to HEC Paris.

7.2 Cancellation

At any time after the withdrawal period, the Participant may cancel his/her participation in the PhD BS. However, and notwithstanding duly recognized cases of force majeure, HEC Paris shall apply the following cancellation fee:

- If the cancellation request is received by HEC Paris between 60 and 45 calendar days before the start of the PhD BS, HEC Paris will retain 50% of the sums paid by the Participant or, as the case may be, by the Client, as a cancellation fee,
- If the cancellation request is received by HEC Paris less than 45 calendar days before the start of the PhD BS, HEC Paris will retain 100% of the sums paid by the Participant or, as the case may be, by the Client, as a cancellation fee.

In case of a force majeure event as defined by article 1218 of the French Civil Code in its version thereof in force on the day this agreement is executed, affecting his/her participation in the PhD BS, the Participant shall let HEC Paris know as soon as possible. HEC Paris shall discretionarily determine whether the situation notified by the Participant is likely to be qualified as a force majeure event. As the case may be, the Participant's participation in the PhD BS shall be cancelled and the Participant or, as the case may be, the Client, shall be reimbursed of any sums he/she has paid to HEC Paris in connection with the PhD BS.

In any case, any reimbursement shall be made in euros and HEC Paris shall only be liable to reimburse the sums it has received from the Participant or, as the case may be, from the Client, exclusion of any taxes and/or fees paid by the Participant or, as the case may be, by the Client, in connection with the initial payment made to HEC Paris.

7.3 Withdrawal/cancellation request

Any request to withdraw or cancel the Participant's registration in the PhD BS (including in case of force majeure event) must be sent either by email to the attention of Ms. Britta Delhay to doctorat@hec.fr or by registered mail with acknowledgment of receipt to HEC Paris PhD Program, Britta Delhay, 1 rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas, France.

As the case may be, the Participant's or, as the case may be, the Client's, bank details shall be attached to this request to enable HEC Paris to reimburse him/her. The reimbursement shall be done within ninety (90) days from reception of the Participant's or, as the case may be, the Client's, bank account details by HEC Paris.

8. Intellectual property

The paper or digital teaching materials and course content for the HEC PhD BS provided to the Participant by HEC Paris, including the media, prepared cases, and documentation tools, shall remain the intellectual property of HEC Paris.

The Participant shall not use, publish, disclose, reproduce, or exploit, in all or in parts, such teaching materials and course content, in any manner whatsoever, without prior written consent of HEC Paris.

9. Computing and Freedoms

To enroll in the PhD BS, the Participant provides his/her personal data by sending his/her résumé and motivation letter to HEC Paris. This personal data will be processed by computer for the following purposes: to select the Participant, to enroll him/her in the PhD BS, to disclose his/her results, to manage any administrative, financial or pedagogical issue relating to the Participant during the PhD BS, and for analytics and research purposes.

HEC Paris undertakes not to transfer any personal data to any third party, except, as the case may be, to its affiliate managing HEC Paris' dormitory, AMAR 2.

Under Law no. 78-16 of January 6, 1978 on Computing and Freedoms, the Participant shall have a right of access to his/her personal data, which he/she may exercise by emailing HEC Paris personal data protection department (donnees-personnelles@hec.fr). He/she shall also have the right to modify, correct or delete any of his/her personal data, which he/she may exercise by contacting the same department.

10. Liability

Enrollment in the PhD BS implies that the Participant commits to comply with the internal regulations applicable on the site where the PhD BS takes place, which shall be provided to the Participant and signed by him/her at the time the PhD BS starts.

HEC Paris may not be held responsible for any damage or loss of property and personal effects claimed by the Participant, due to any prejudice whatsoever, whether caused directly or indirectly by the services provided.

It is the sole responsibility of the Participant to subscribe to the necessary insurance policies to take part in the PhD BS. In particular, the Participant shall subscribe to the following insurance policies:

- Health insurance;
- Civil liability,
- Medical expenses in France (if not covered by the Participant's health insurance), and
- Repatriation / assistance covering repatriation of the Participant from France to the Participant's home.

11. Settlement of disputes

The Terms shall be governed by French law.

In case of any disputes regarding these Terms, the parties agree to seek an amicable settlement. Failing this thirty (30) days after the beginning of the negotiations, whichever party takes the initiative may bring the case before the French competent court.

Conditions Générales d'Admission – HEC Paris – PhD Blocked Seminar

1. Présentation

L'objet des présentes conditions générales d'admission (ci-après les « Conditions ») est de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'admission au sein d'un séminaire intitulé « PhD Blocked Seminar » (ci-après dénommé le « PhD BS ») proposé par HEC Paris notamment à destination des doctorants d'autres institutions. Le contenu du PhD BS est précisé sur le site internet suivant :

<http://www.hec.edu/Ph.D/Admissions/Visiting-Students2>.

Les présentes Conditions régiront la relation entre :

- L'EESC HEC Paris, ci-après dénommé « HEC Paris »
et
- Le participant au PhD BS, ci-après dénommé le « Participant »
et, le cas échéant,
- La personne finançant la participation du Participant au PhD BS, si celle-ci est différente du Participant, ci-après dénommée le « Client.

2. Définitions

Participant : personne physique bénéficiaire de la prestation de service de formation dans le cadre du PhD BS.

Client : personne physique ou morale finançant la participation du Participant au PhD BS, si celle-ci est différente du Participant.

3. Périmètre

Les présentes Conditions sont disponibles sous format électronique et papier.

Les présentes Conditions s'appliquent au Participant et, le cas échéant, au Client. Toute inscription au PhD BS ou tout paiement en découlant impliquent l'acceptation inconditionnelle et l'adhésion totale aux présentes Conditions de la part du Participant et, le cas échéant, du Client, qui déclarent respectivement en avoir pris pleinement connaissance. Ces Conditions l'emportent sur tout autre document, qu'il soit contractuel ou non.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions devait être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur et seront interprétées comme étant conformes à l'intention d'origine des parties.

HEC Paris se réserve le droit de modifier les présentes Conditions à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables au Participant et, le cas échéant, au Client, seront celles en vigueur à la date de leur acceptation.

4. Objet

Le Participant soumet sa candidature au PhD BS en envoyant son Curriculum Vitae (CV) et une lettre de motivation à l'adresse suivante : doctorat@hec.fr.

La candidature du Participant est ensuite examinée par HEC Paris qui détermine, discrétionnairement, d'admettre, ou non, le candidat concerné au sein du PhD BS.

Les résultats d'admission sont transmis au Participant par mail. Ce mail sera envoyé par HEC Paris à la même adresse électronique que celle utilisée par le Participant pour soumettre sa candidature au PhD BS. Il est de la seule responsabilité du Participant de vérifier régulièrement le contenu de sa boîte mail.

Le Participant est considéré comme définitivement admis au sein du PhD BS dès réception du mail de confirmation d'admission envoyé par HEC Paris, à moins que le Participant n'exerce son droit de rétractation ou annule sa participation au PhD BS, par application de l'article 7 ci-après.

Les prestations réalisées par HEC Paris dans le cadre du PhD BS comprennent :

- Quatre (4) journées d'enseignement, correspondant à vingt (20) heures d'enseignement et équivalent à 5 crédits ECTS ;
- Le matériel pédagogique ;
- Accès à l'ensemble des équipements du campus HEC mis à la disposition des étudiants HEC.

Par ailleurs, le Participant pourra être hébergé sur le campus de HEC Paris. Les conditions (en particulier financière) et règles d'hébergement sont précisées dans le contrat d'hébergement qui devra être signé par le Participant avant tout hébergement sur le campus. Des informations complémentaires seront transmises au Participant dans le mail d'acceptation de sa candidature transmis par HEC Paris. Les Parties reconnaissent que le logement, y compris sur le campus HEC, n'est pas compris dans le prix du PhD BS mentionné à l'article 5 ci-après et qu'il sera pris en charge directement et uniquement par le Participant ou, le cas échéant, par le Client.

5. Paiements

Les paiements sont effectués soit par virement bancaire soit en ligne par carte de crédit (Visa, Mastercard ...) sur le site <https://secure.ogone.com>.

En cas de paiement par virement bancaire, le Participant ou, le cas échéant, le Client, veillera à clairement identifier son paiement en précisant, dans la description de son virement, son nom ainsi que la mention au programme PhD BS.

Le montant dû par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, au titre du PhD BS est précisé sur le site internet du PhD BS (<http://www.hec.edu/Ph.D/Admissions/Visiting-Students2>). L'ensemble de cette somme devra être payé en une seule fois.

En l'absence de réception par HEC Paris de l'intégralité des sommes dues par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, au plus tard une semaine calendaire avant le début du PhD BS, le présent contrat sera résilié de plein droit, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire pour aucune des Parties. Le cas échéant, le Participant devra recommencer l'intégralité de la procédure d'admission s'il souhaite participer au PhD BS.

Les prix sont indiqués en Euros. Ils sont hors taxes, HEC Paris n'étant pas soumis à la TVA en vertu des dispositions de l'Article 261, alinéa 4-4 du Code général des impôts.

Si le Participant ou, le cas échéant, le Client, paye en ligne, celui-ci recevra automatiquement un reçu de paiement par mail, envoyé par l'interface de paiement. Si le Participant ou, le cas échéant, le Client, paye par virement bancaire, une preuve de paiement pourra lui être transmise sur demande formulée à HEC Paris.

6. Conditions d'annulation du PhD BS par HEC Paris

HEC Paris se réserve le droit d'annuler tout ou partie du PhD BS en cas de force majeure telle que définie par l'article 1218 du code civil, dans sa version en vigueur au jour de conclusion des présentes.

HEC Paris se réserve le droit d'annuler à tout moment tout ou partie du PhD BS si le nombre de participants est considéré comme étant pédagogiquement insuffisant. Par ailleurs, en cas d'indisponibilité des professeurs en charge des activités proposées dans le cadre du PhD BS, HEC Paris se réserve le droit d'annuler tout ou partie du PhD BS à tout moment.

En cas d'annulation du PhD BS par HEC Paris, ce dernier en informera dans les plus brefs délais le Participant.

En cas d'annulation, le Participant ou, le cas échéant, le Client, transmettra à HEC Paris un relevé d'identité bancaire afin d'être remboursé des sommes déjà versées à HEC Paris dans le cadre du PhD BS annulé. Ce remboursement sera réalisé dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants la réception, par HEC Paris, des coordonnées bancaires du Participant ou, le cas échéant, du Client.

Tout remboursement sera effectué en euros et ne concernera que les sommes effectivement reçues par HEC Paris, à l'exclusion de toutes taxes ou frais payés par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, lors du versement initial des fonds à HEC Paris.

7. Rétractation et/ou annulation par un Participant

7.1 Rétractation

Par application de l'article L.221-18 du Code de Commerce, le Participant dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour demander son retrait du PhD BS. Ce délai court à compter de la conclusion du présent contrat, à savoir à compter de la réception du mail de confirmation de son inscription au PhD BS par le Participant.

Le Participant ou, le cas échéant, le Client, sera alors remboursé de toute somme payée par ses soins à HEC Paris dans le cadre des présentes, à condition que la demande de rétractation ait été reçue par HEC Paris au plus tard la veille du début du PhD BS. Le remboursement sera effectué en euros et ne concernera que les sommes effectivement reçues par HEC Paris, à l'exclusion de toutes taxes ou frais payés par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, lors du versement initial des fonds à HEC Paris.

7.2 Annulation

A tout moment après l'expiration du délai de rétractation, le Participant peut demander l'annulation de sa participation au PhD BS. Cependant, à l'exception des cas de force majeure, les frais d'annulation suivants seront appliqués par HEC Paris:

- Si la demande d'annulation est reçue par HEC Paris entre 60 et 45 jours calendaires avant le début du PhD BS, HEC Paris conservera 50% des sommes versées par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, au titre de frais d'annulation ;
- Si la demande d'annulation est reçue par HEC Paris moins de 45 jours calendaires avant le début du PhD BS, HEC Paris conservera 100% des sommes versées par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, au titre de frais d'annulation.

En cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du code civil dans sa version en vigueur au jour de conclusion des présentes, impactant la participation du Participant au PhD BS, le Participant en informera dans les plus brefs délais HEC Paris. HEC Paris appréciera souverainement la situation du Participant et déterminera si les conditions de la force majeure sont réunies. Le cas échéant, la participation du Participant sera annulée et ce dernier ou, le cas échéant, le Client, sera remboursé de toute somme payée par ses soins à HEC Paris dans le cadre des présentes.

Tout remboursement sera effectué en euros et ne concernera que les sommes effectivement reçues par HEC Paris, à l'exclusion de toutes taxes ou frais payés par le Participant ou, le cas échéant, par le Client, lors du versement initial des fonds à HEC Paris.

7.3 Modalités

Toute demande de rétractation ou d'annulation (y compris pour raison de force majeure) doit être envoyée soit par mail à doctorat@hec.fr (à l'attention de Madame Britta Delhay) ou par lettre recommandée avec accusé de réception à HEC Paris PhD Program, Britta Delhay, 1 rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas, France.

Le cas échéant, le Participant transmettra avec la demande de rétractation ou d'annulation un relevé d'identité bancaire permettant le remboursement des sommes dues par HEC Paris. Les sommes dues par HEC Paris seront versées au Participant ou, le cas échéant, au Client, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivants la réception des coordonnées bancaires correspondantes par HEC Paris.

8. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques papier ou numériques ainsi que le contenu des cours du PhD BS fournis au Participant par HEC Paris, y compris les supports multimédia, cas pratiques et outils de documentation, demeureront la propriété intellectuelle de HEC Paris.

Le Participant ne pourra en aucune manière, ni même partiellement, utiliser, publier, divulguer, reproduire ou exploiter ces supports et contenu, sans l'accord préalable et écrit de HEC Paris.

9. Informatique et libertés

Dans le cadre de son inscription au Programme, le Participant transmet des données personnelles à HEC Paris en lui envoyant son CV et sa lettre de motivation. Ces données personnelles sont traitées informatiquement afin d'assurer la sélection du Participant, son inscription au PhD BS, la diffusion de ses résultats et l'ensemble de la gestion administrative, financière et pédagogique lié à son suivi durant le PhD BS. Ces données seront également traitées informatiquement à des fins de recherche et d'analyse statistiques.

HEC Paris s'engage à ne transmettre aucune donnée personnelle relative au Participant à une tierce personne, à l'exception, le cas échéant, de sa filiale AMAR 2, gestionnaire de ses locaux d'hébergement.

En vertu de la Loi No. 78-16 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Participant dispose du droit d'accès à ses données personnelles, qu'il peut exercer en contactant le service de protection des données personnelles de HEC Paris à l'adresse suivante : donnees-personnelles@hec.fr. Il dispose également du droit de modifier, corriger ou supprimer toute donnée personnelle le concernant, droit qu'il peut exercer en contactant le même service.

10. Responsabilité

Toute inscription au PhD BS implique que le Participant s'engage à respecter le règlement intérieur applicable au sein des locaux où se déroule tout ou partie du PhD BS, qui sera remis au Participant au début du PhD BS.

HEC Paris ne sera pas responsable des dommages ou pertes des biens ou effets personnels d'un Participant, au motif de quelque préjudice que ce soit, qu'il découle directement ou indirectement des services proposés.

Il relève de la seule responsabilité du Participant de disposer des assurances nécessaires à sa participation au PhD BS. En particulier, le Participant doit disposer des assurances suivantes :

- une assurance santé,
- une assurance couvrant sa responsabilité civile,
- une assurance couvrant les frais médicaux en France (si cela n'est pas couvert par son assurance santé),

et

- une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement du Participant depuis le lieu où se déroule le Programme jusqu'au domicile du Participant.

11. Règlement des litiges

Les Conditions sont soumises au droit français.

En cas de litige relatif aux présentes Conditions, les parties conviennent d'essayer de trouver un accord à l'amiable. Si elles n'y parviennent pas dans un délai de trente (30) jours après le début des négociations, celle des parties qui en prend l'initiative pourra porter l'affaire devant un tribunal français compétent.